Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 31 (1902)

Heft: 19

Artikel: Encore la sténographie [suite et fin]

Autor: Agmen

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1041186

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 01.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Encore la sténographie

(*Suite et fin.*)

En suivant pas à pas l'auteur des « Deux mots de réponse » j'en arrive à l'enseignement de l'orthographe à l'école par la sténographie.

Sans vouloir prétendre à une introduction générale, obligatoire et immédiate de ce procédé à l'école primaire — est-ce qu'on se bat contre une montagne ? — il me semble qu'il est au moins hasardeux de conclure avant d'avoir fait des essais.

Je ne vois pas pourquoi l'on tournerait en ridicule le maître qui, au lieu de faire orthographier à ses élèves les *sons* qu'il émet oralement, non sans fatigue, écrit ces sons au tableau noir. *Il ne s'agit pas du tout, ici, de cacographie.* Pas n'est besoin d'une longue dissertation pour faire toucher du doigt la différence essentielle qui existe entre une *orthographe faussée à dessein*, c'est-à-dire la cacographie, ou l'écriture exacte des *sons,* sans qu'il soit aucunement question de *lettres*, comme dans la sténographie.

A ce propos, M. François Fauconnier, un des meilleurs auteurs français pour les questions de sténographie, a écrit ce qui suit :

« Et comment la sténographie détruirait-elle l'orthographe, puisqu'elle n'est que la parole immobilisée, puisque les sons qu'émet la voix, au lieu de s'envoler, restent cloués pour ainsi dire sur le papier. A ceux qui me diraient cela, je répondrais : « *Quand vous dictez, la donnez-vous, l'orthographe* ? Y a-t-il dans votre manière de prononcer quelque chose qui indique de quelle façon il faut écrire le mot dont il s'agit ? Non, n'est-ce pas. Prononcez le son *o*, par exemple ; vos élèves n'écriront pas, ils ne sauront pas de quelle manière ils devront l'écrire. Mais dites-leur. *Allez me chercher de l'eau* », tout de suite ils mettront *e a u* ; le sens de la phrase leur aura rappelé l'orthographe. Vous êtes obligé de les avertir que les mots ne s'écrivent pas tous comme ils se prononcent ; on fait de même avec les dictées sténographiques. »

N'est-il pas bien plus avantageux pour l'élève d'avoir sous les yeux les sons à fixer sur le papier en écriture orthographique que de les entendre simplement prononcer ? Comme on l'a déjà dit, l'élève le plus borné a ainsi tout le temps nécessaire pour réfléchir et même pour *bien écrire.*

Du reste « cette manière de procéder, dit encore M. Fauconnier, met en jeu un nombre plus grand de facultés et

force l'élève à étudier de près chaque mot, à en chercher la forme et les fonctions diverses qu'il occupe dans la phrase. »

Je ne dirai rien des dictées confiées à des moniteurs qui souvent prononcent très mal, qui parfois même commettent des erreurs.

J'aimerais savoir maintenant en quoi l'écriture phonétique peut être *fausse*. J'ai eu beau chercher ; j'avoue que je n'ai encore rien entendu ni rien lu de pareil. L'écriture étant l'image fixée de la parole, il me semble au contraire que c'est notre écriture orthographique, avec toutes ses exceptions et ses anomalies, qui devrait être taxée de fausse, et non pas l'écriture phonétique qui rend exactement les sons parlés.

Enfin, pourquoi condamner chez nous ce qui réussit si bien ailleurs ?

La seule *Société d'enseignement par la sténographie*, fondée à Paris en 1892, a récompensé, de 1895 à 1900, 117 instituteurs pour le succès de leur enseignement sténographique à l'école primaire. Dans le département de l'Oise, pour ne citer qu'un exemple, plus de 50 écoles emploient l'écriture phonétiqqe. Dans la France entière, la sténographie, et principalement la sténographie Duployé, est enseignée avec succès dans *plusieurs milliers* d'écoles primaires, officielles ou libres. Et notez bien que la France est encore loin d'être au niveau de l'Allemagne et de l'Angleterre sous ce rapport-là. Déjà dans la Rome antique, les cours de sténographie, d'après le système pourtant très compliqué de Tiron, étaient les plus fréquentés par les enfants, avec les cours de mathématiques.

Mais si la sténographie ne peut, chez nous, rendre service qu'à « quelques jeunes gens », alors il vaut mieux ne plus en parler.

Et nous regarderons fièrement ces milliers et ces milliers de personnes qui ont eu le mahleur de tomber dans l'étrange aberration de pratiquer cette écriture.

Et nous nous écrierons, le front haut et le verbe clair : « C'est nous les gens du progrès ; nous n'avons aucun besoin de votre sténographie qui fait double emploi avec l'écriture ordinaire. »

On vivait bien au temps des pataches, à quoi bon les chemins de fer ? Ils font double emploi avec les postes fédérales.

Il faut le reconnaître, la sténographie a été attaquée de tout temps, et je commence à croire que ce sont justement ces attaques incessantes qui lui font le plus de réclame.

A ce propos, je rappelle les paroles que M. Gremion a insérées dans son article, paroles qui ont été prononcées au Congrès de l'enseignement sténographique à l'Exposition de 1900 par M. Seignette, agrégé de l'Université, docteur ès-sciences, directeur du *Journal des Instituteurs*, ancien *adversaire* de l'écriture phonétique : « Ceux qui attaquent la sténo-« graphie sont ceux qui ne la connaissent pas. Je n'ai jamais « vu un homme qui, ayant seulement consacré quelques

« semaines à l'étude de votre art, n'en soit devenu un défenseur « convaincu. »

Et vous, naïfs collègues, qui cherchez à dépister les facteurs avec vos signes cabalistiques, méfiez-vous : je connais déjà pas mal de ces malins fonctionnaires qui lisent parfaitement et utilisent avec facilité et profit votre écriture si peu connue, oh ! si peu...

***

Je conclus aussi.

Si nos autorités scolaires toléraient de simples petits essais, auxquels on pourrait même se livrer en dehors des heures de classe, alors on aurait des points de comparaison et l'on pourrait discuter sur des bases autres que des affirmations purement gratuites :

D'ici là, chers collègues, *requiescamus in pace.*

Disons-nous bien, instituteurs paisibles, qu'il est plus sûr de continuer à trottiner béatement, les oreilles mollement baissées, sur les brisées des éducateurs des contrées voisines, et d'aller tout doucement notre petit train tranquille, sans nous casser la tête avec des nouveautés dangereuses.

Chi va piano va sano.

La sténographie, c'est bon pour les Français et les Allemands, pour John Bull et l'Oncle Tom ; mais nous, allons donc ! nous sommes bien au-dessus de ces enfantillages.

Agmen.

EXAMEN PÉDAGOGIQUE DES RECRUES

Voici, pour les différentes branches, le rang des cantons d'après la note moyenne obtenue (échelle fédérale de 1 à 5) :

Lecture

1.	Schaffhouse	1,22	14.	Berne	1,66
2.	Bâle Ville	1,26	15.	Zoug	1,66
3.	Genève	1,29	16.	Lucerne	1,67
4.	Thurgovie	1,41	17.	Appenzell R. E.	1,67
5.	Zurich	1,45	18.	Grisons	1,69
6.	Schwyz	1,54	19.	Bâle-Campagne	1,73
7.	Glaris	1,54	20.	*Fribourg*	1,80
8.	Argovie	1,56	21.	Tessin	1,85
9.	Soleure	1,58	22.	Nidwald	1,87
10.	Saint-Gall	1,60	23.	*Valais*	1,99
11.	Neuchâtel	1,60	24.	Appenzell R. I.	2,06
12.	Obwald	1,61	25.	Uri	2,10
13.	Vaud	1,62			